

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Postes :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

14 Septembre 1874.

### Bulletin politique.

Peu à peu la lumière se fait sur les intrigues nouées depuis longtemps déjà entre Berlin et Madrid, et dont nous commençons à voir les résultats.

L'Union les avait signalées dès le début, et les journaux « modérés, » tout autant que les feuilles radicales, n'ont hautement la réalité des faits que nous dénoncions. Il n'était pas permis de troubler ainsi la quiétude publique !

Aujourd'hui, la presse septennaliste voit sur ce point la vérité et se croit libre de la dire. Nous avons déjà constaté le revirement remarquable qui se produit dans son attitude et son langage. Y a-t-il là un heureux indice ? Le gouvernement comprend-il la nécessité de s'arrêter dans la voie où il a marché jusqu'ici ? Veut-il au moins rendre l'Europe juge des faits à l'accomplissement desquels il lui serait, dans la situation actuelle, impossible de mettre obstacle ? Nous le souhaiterions vivement, pour notre part. Mais est-il permis de l'espérer ? Déjà le maréchal de Mac-Mahon a reçu officiellement l'envoyé du maréchal Serrano, et l'acte de la reconnaissance est complet. Or, l'ambassadeur dont la réception a eu lieu est celui d'un chef d'Etat qui a combiné contre la France, avec la Prusse, des projets qu'un journal, assurément très-modéré, la *Patrie*, caractérise en ces termes :

« Nous croyons savoir que le gouvernement espagnol a pris, vis-à-vis de M. de Bismark, des engagements très-précis, d'une telle gravité que notre patriotisme nous fait un devoir de ne pas le publier.

« Nous pouvons dire seulement, sans sortir de la réserve qui nous est imposée par les

circonstances, que la diplomatie prussienne obéit à un plan machiné depuis deux ans et très-savamment étudié.

« L'échec qu'elle a éprouvé du côté de la Russie lui a été d'autant plus sensible, qu'il a failli entraver toute la combinaison. L'envoi des corvettes allemandes dans les eaux du golfe de Gascogne est une partie du programme élaboré par M. de Bismark lui-même, qui savait très-bien qu'un échange de coups de feu entre ses navires et les troupes carlistes était inévitable.

« Cette fois seulement la chancellerie prussienne ne veut pas agir directement, mais bien forcer les grandes puissances, dès qu'elles auront commencé à intervenir dans les affaires d'Espagne, à reconnaître qu'il n'y aura d'autre solution que celle qu'elle proposera, de concert avec le gouvernement espagnol.

« Nous en avons assez dit sur ce sujet. C'est à l'Europe à aviser. »

Quels sont ces plans ? Le correspondant parisien du *Courrier de Bruxelles*, moins discret que la *Patrie*, les résume de la manière suivante :

« Un traité secret est conclu entre M. de Bismark et le maréchal Serrano. A ce traité se rattachent et la candidature au trône d'Espagne d'un prince allemand et l'annexion à l'Espagne, en cas de guerre avec la France, d'une partie du Béarn et du Roussillon. M. de Bismark veut marcher avec l'Italie et l'Espagne à une nouvelle guerre contre la France, dont il médite le démembrement à l'est et au sud.

« Les navires allemands sont allés chercher un prétexte d'intervention, en suscitant un conflit entre eux et les carlistes, pour la réalisation des plans de M. de Bismark. Le gouvernement est informé des desseins de la Prusse ; le traité secret entre Serrano et de Bismark est connu ; on s'attend à une intervention armée et à la candidature d'un Hohenzollern quelconque. Tels sont du moins les sujets dont on s'entretient depuis quelques jours dans les hautes sphères politiques, en se demandant avec anxiété ce que

va devenir la France au milieu de ces complications, quel rôle il lui faudra prendre devant un implacable ennemi. »

Nous sommes loin de garantir tous les détails qu'on vient de lire, bien que le nom du prince Frédéric-Charles circule comme étant celui du Hohenzollern que M. de Bismark tient en réserve pour le trône de Charles-Quint. Cependant le chancelier, enivré par le succès, peut fort bien en être arrivé à se persuader qu'il serait possible de faire accepter à la nation espagnole un roi sorti de l'Allemagne. En ce cas, il faudrait, dit-on, lui laisser tenter l'essai ! Nous n'en prendrions pas si aisément notre parti.

Quoi qu'il en soit, il est aujourd'hui hors de doute que la partie est liée, depuis longtemps, entre le maréchal Serrano, le reconnu, et le chancelier allemand, et que les plans concertés entre eux tendent à l'amoindrissement politique de la France, si ce n'est même à une diminution nouvelle de son territoire.

Ces plans pouvaient-ils être ignorés jusqu'ici de nos hommes d'Etat ? Et, s'ils étaient connus, comment ont-ils pu se vanter des succès trop réelles qu'ils avaient accordées, à l'occasion de la lutte qui se poursuit en Espagne, aux ennemis de la France ? C'est qu'eux aussi poursuivaient des desseins secrets, sacrifiant à leurs préjugés, à leurs rancunes, à leurs passions de parti les intérêts les plus incontestables de la France.

Ce qui leur importait avant tout, c'était d'éviter le rétablissement de la légitimité en Espagne et d'introniser de nouveau l'usurpation ; telle était leur principale visée politique.

Si donc M. de Bismark parvient à exécuter ses projets, ils auront contribué à son succès. De cela encore, ils auront justement le droit de se vanter.

Assurément, ils ne voulaient pas l'abaissement de leur pays ; leur patriotisme s'émeut de la situation qui lui est faite ; mais le patriotisme ne l'a pas emporté chez eux sur l'esprit de secte, qui a dirigé leur conduite au dehors comme au dedans, et c'est

pourquoi ils seront responsables des humiliations qui nous menacent.

SEBASTIEN LAURENTIN.

### Chronique générale.

Les préfets viennent de recevoir du ministre de l'intérieur une importante circulaire relativement à l'application de la loi du 30 juillet 1874 sur l'ajournement de la session des conseils généraux.

Dans ce document fort étendu, le général de Chabaud La Tour annonce que les élections pour le renouvellement partiel des conseils généraux et d'arrondissement sont fixées au 4 octobre prochain ; le second tour de scrutin, dans les départements où il sera nécessaire, aura lieu le dimanche suivant 11, de telle sorte que la session budgétaire des conseils généraux pourra s'ouvrir le lundi suivant 19 octobre. Mais, pour l'exécution de ce programme, il est indispensable que les listes électorales soient définitivement arrêtées le 27 septembre au plus tard. Les préfets auront donc à s'en assurer.

Les délais accordés étant fort courts, la première partie de la session des conseils d'arrondissement ne pourra guère se tenir, comme à l'ordinaire, avant la réunion du conseil général.

D'après les instructions du ministre, ce retard ne doit point empêcher les préfets de préparer, dès maintenant, leur rapport sur la situation du département, ainsi que le projet du budget pour 1875. Si les conseils d'arrondissement fournissent par la suite des renseignements importants, ils pourront faire l'objet d'une communication spéciale à l'assemblée départementale. Mais le rapport sur la situation ainsi que le projet de budget devront, en tout état de cause, être distribués huit jours au moins avant l'ouverture de la session.

Cette distribution sera faite, non-seulement aux conseillers généraux ne faisant point partie de la série sortante, mais encore

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## MON PREMIER TAILLEUR.

### I. — L'EXIL.

Pour lors (c'était en 93), la ville de Toulon se trouvait dans un état d'épouvante indescriptible. Une partie de la population, compromise, dut s'enfuir en toute hâte sur les vaisseaux anglais et espagnols. Le désordre était à son comble. Des familles entières, abandonnant tout, s'entassaient sur les plus fragiles embarcations et tâchaient de rattraper les navires qui déjà s'éloignaient. Des malheureux suivaient à la nage ces embarcations surchargées et dans lesquelles ils ne pouvaient trouver place : repoussés à coups d'aviron et manquant de force pour regagner le port, ils périrent...

Parmi ces familles fugitives se trouvait

celle d'un employé de l'arsenal : le mari, la femme, deux garçons de treize à quatorze ans. Le navire anglais qui les emportait, assailli par une tempête, dut relâcher en Corse. Finalement, voilà nos fugitifs en Angleterre.

Le père, à bout d'émotions, en arrivant mourut ; la mère restait donc seule avec ses deux enfants, sans ressources, sans amis, ne sachant pas même se faire comprendre.

Une suite de circonstances, qu'à peine ces malheureux se rappelaient eux-mêmes, les conduisit dans un village à quelques lieues de Londres ; ils y trouvèrent un Français qui s'y était installé depuis quelques mois déjà, exerçant dans ce village le métier de tailleur ; il proposa à la pauvre veuve de prendre les deux enfants en qualité d'apprentis.

Ce tailleur, qui se trouva être un fort bon homme, ne tarda pas d'avouer à ces deux jeunes gens qu'il n'était autre qu'un prêtre fugitif. C'était un Normand, fils de tailleur ; il avait suivi d'abord la profession paternelle, puis s'était fait prêtre, et finalement était devenu curé d'un village situé sur le

bord de la Seine, et connu de toute la Normandie sous le nom de *la Bouille*. C'est de là qu'il était parti pour l'exil ; mais il espérait bien revoir un jour sa paroisse.

En attendant, comme il fallait vivre, il avait repris l'aiguille et les ciseaux. Il avait d'ailleurs un peu d'argent, ce qui lui permit de n'en prendre qu'à son aise avec sa nouvelle profession. Ses apprentis eux-mêmes ne s'en trouvèrent pas trop mal. Il leur payait leurs journées au prix convenu ; mais souvent il les emmenait herboriser dans la campagne, car il aimait la botanique ; il leur donna même quelques leçons de musique et de chant. Ces pauvres enfants, surtout l'aîné, qui était intelligent et avide de s'instruire, retrouvaient là un moyen inattendu de continuer leur éducation, si brusquement interrompue. Ils devinrent surtout d'excellents ouvriers tailleurs, et bien leur en prit, car le bon curé mourut avant la fin de l'exil ; mais, grâce au métier, ils trouvèrent à gagner leur vie, et restèrent en Angleterre, eux et leur mère, quelques années encore.

### II. — LE RETOUR.

Enfin, ils rentrèrent en France, mais ils y rentrèrent par le Havre ; la mère désirait ne pas revoir Toulon ; malheureusement ils ne purent trouver au Havre qu'un travail insuffisant : ils quittèrent donc cette ville et allèrent s'établir à Rouen.

Ils y vivaient de la vie la plus régulière, la plus calme, la plus honorable, pleins de tendresse les uns pour les autres. Nul autre plaisir que celui de l'étude, surtout pour l'aîné des garçons. Quelquefois cependant des discussions très-vives avaient lieu à propos de la politique : la mère était restée royaliste, l'aîné des fils avait embrassé le parti de la révolution, l'autre était fanatique de Bonaparte. Ces discussions, quoique rares, devenaient cependant de plus en plus passionnées, surtout entre les deux frères. En 1846, le bonapartiste prit la résolution de quitter sa mère et son frère pour aller s'établir ailleurs. Il voulait, disait-il, retourner en Provence.

Il partit en effet, et comme jamais il n'en-

au président ainsi qu'aux membres de la commission départementale, alors même qu'ils feraient partie de cette même série. Ces derniers, en effet, dont les pouvoirs devaient expirer le 17 août, les conservent jusqu'à l'installation de leurs successeurs.

Cette résolution, conforme d'ailleurs à l'esprit de la nouvelle loi, ainsi qu'à l'avis de la commission parlementaire, éclaircit un point jusqu'à présent assez obscur et coupe court à toute fausse interprétation.

Dans plusieurs départements, les préfets viennent de donner l'ordre de faire disparaître les arbres de la liberté qui peuvent encore exister. Les maires d'un grand nombre de communes ont eux-mêmes demandé à l'autorité supérieure l'autorisation de prendre cette initiative.

S'il faut en croire la *Gazette de Magdebourg*, le prince de Bismark s'occuperait déjà de la question de la reconnaissance du successeur de Pie IX. Le futur Pape ne serait reconnu par l'Allemagne qu'autant qu'il reconnaîtrait lui-même la constitution de l'empire.

Il est probable, en effet, que tels sont bien les plans de M. de Bismark. La revanche des Hohens-taufen ne sera complète que le jour où les Hohenzollern auraient réduit la papauté à un véritable vasselage.

On sait qu'il y a quelques jours un journal anglais, *The Hour*, était saisi sur la voie publique et sa vente interdite en France. Cette mesure avait été prise, selon les uns, parce que ce journal avait reproduit des lettres de l'ex-maréchal Bazaine, selon les autres, pour avoir cité des passages de la *Lanterne*. Ce journal déclare qu'il intente au gouvernement français une action en dommages et intérêts, déclarant que ces imputations sont complètement fausses.

Nous lisons dans la *Correspondance universelle* :

« On nous communique de Bayonne une nouvelle que nous enregistrons, malgré sa gravité, parce que les renseignements fournis par notre correspondant ont toujours été jusqu'ici marqués au coin de l'exactitude. Il paraîtrait que le déserteur prussien, arrêté par les carlistes au moment où il cherchait à pénétrer dans leur camp, avait pour mission d'arriver jusqu'à Don Carlos pour l'assassiner. Dans les papiers trouvés sur lui, on aurait eu le commencement de la preuve du fait que ses aveux auraient achevé de faire connaître. »

Une lettre de Perpignan donne des renseignements très-précis et très-exacts sur l'affaire de Puycerda. Les carlistes n'avaient à l'attaque de cette place que 1,800 hommes et 6 pièces d'artillerie de campagne.

M. le général Barry, envoyé par le gouvernement français pour assurer le respect de la frontière, a rempli sa délicate mission avec beaucoup de fermeté et de prudence. Il a dû faire neutraliser une zone qui s'étend entre Bourg-Madame et Puycerda.

voya de ses nouvelles, on ne sut qu'après sa mort ce qu'il était devenu.

L'ainé donc et sa mère étaient restés seuls. Quelques années encore s'écoulèrent, et l'on arriva en 1822. Ce fut l'époque, pour moi solennelle, où je portai mes premières culottes; elles furent faites par l'excellent tailleur; il avait alors quarante-trois ans. C'était un petit homme de figure agréable et calme, fin, pénétrant, mais timide. Quoiqu'il parlât bien, il avait une sorte de bégayement qui semblait augmenter encore sa timidité. Mais dans les conversations un peu animées, ce bégayement disparaissait, et il s'exprimait alors avec la plus parfaite distinction. Il avait pourtant un léger accent méridional que lui avait conservé l'habitude de vivre avec sa mère, qui, toujours avec lui, parlait le cher dialecte provençal.

Mon père avait eu quelquefois l'occasion de lui rendre quelques petits services; il avait contribué à augmenter sa clientèle, et puis il lui prêtait des livres; il venait à la maison lire les journaux et causer. Je l'entendais raconter ce terrible exil, cet abandon

Malgré ces précautions, une vingtaine d'obus environ sont tombés sur le sol français. Des détachements carlistes et républicains ayant tour à tour dépassé les limites tracées, les soldats français ont dû user de leurs armes. Mais nous savons et nous sommes autorisés à dire que les rapports entre les généraux des deux nations ont été empreints de la plus parfaite courtoisie et de la plus haute loyauté.

Le capitaine général de Catalogne pour M. Serrano étant arrivé avec une colonne de 11,000 hommes, les carlistes ont dû interrompre le siège de Puycerda, mais ils harcèlent les républicains de toutes parts, et il est probable qu'ils les obligeront à battre en retraite, sous peine d'être coupés. Alors Saballs pourra, avec des forces plus imposantes, investir de nouveau et, cette fois, prendre Puycerda.

Inutile de dire que le consul d'Espagne se permet, dans les Pyrénées-Orientales aussi bien que dans les Basses-Pyrénées de sortir de sa compétence commerciale pour s'arroger un droit de surveillance et de délation contre les fonctionnaires français.

## Nouvelles militaires.

### LES GRANDES MANŒUVRES.

Nous avons dit ce que nous pensions des grandes manœuvres de 1874 et la crainte où nous nous trouvons que ces manœuvres, au lieu d'être une véritable école de campagne et de guerre, donnassent tout au plus l'occasion d'exécuter quelques marches et quelques campements et de brûler un peu de poudre.

Nous voudrions nous être trompés.

Nous avons sous les yeux une instruction du ministre de la guerre aux officiers d'état-major chargés de suivre dans chaque corps d'armée, pour en rendre compte à M. de Cissey, les manœuvres, marches, campements, combats qui sont déjà en voie d'exécution. Cette circulaire précise, et à divers points remarquable, nous fait augurer des manœuvres d'automne autre chose que ce que nous avions préjugé tout d'abord.

Il était de la plus haute importance que le ministre de la guerre fixât lui-même aux officiers qu'il chargeait de le représenter près des divers corps d'armée les points sur lesquels ils avaient à attacher leur attention.

La circulaire dont nous parlons est rédigée dans ce sens et nous paraît bonne de tous points.

Le ministre appelle d'abord l'attention des officiers sur la concentration des troupes, sur le mode dont s'effectuera cette opération, le temps employé à l'effectuer.

Quelle sera la nature du terrain choisi pour les manœuvres; comment pourvoient les troupes à leur subsistance.

Puis, vient l'importante question des cantonnements et des bivacs. On sait qu'à ce sujet une question des plus ardues est actuellement en discussion dans notre monde militaire. Gardera-t-on la tente-abri sous la

veille mère alors et vivait absolument seul dans une réclusion, une sobriété, qui me faisaient comprendre ce qu'on dit de quelques ermites. Il travaillait tout le jour assidûment; mais les nuits presque entières étaient à la lecture.

Quand je fus tout à fait grand garçon et que j'eus moi-même achevé mes études, il me prit pour le confident d'un aveu qu'il n'avait, disait-il, fait à personne. Longtemps il avait pensé à faire pour ses vieux jours des économies qui lui permirent d'employer ses dernières années à la rédaction d'un résumé de l'Histoire universelle. « Mais la vieillesse, disait-il, lui était venue si vite et les économies avaient été si lentes, qu'il n'y fallait plus penser. Me voilà condamné à l'aiguille à perpétuité. »

Du moins, il me disait ses vœux sur l'histoire, sur l'ère nouvelle où, selon lui, allait entrer le monde. Je n'ai entendu que rarement parler aussi bien du rôle de la France.

III. — LES VISIONS.  
Quelquefois il chantait de vieux airs na-

quelle s'abrite actuellement le soldat en campagne? adoptera-t-on le bivac, c'est-à-dire le campement en plein air, ou le cantonnement, soit: l'établissement des troupes dans les villages.

Le ministre appelle l'attention de ses délégués sur ce sujet.

Comment se sera pratiqué le cantonnement; quelles habitudes ont les troupes dans l'emploi de ce système; comment les populations supportent-elles les charges qu'entraîne le cantonnement?

Comment vivent les troupes sous la tente? Les bivacs ont-ils été installés rapidement et facilement? Comparaison des deux systèmes.

Comment arriverait-on à pratiquer le cantonnement resserré?

Vient ensuite le service des ambulances. Puis celui des arbitres destinés à établir les dégâts commis.

La tactique de l'infanterie et la manière d'employer les feux, les méthodes du combat et les feux de l'artillerie devront être également étudiés.

Le service en campagne, abandonné jusqu'ici dans notre armée à l'initiative d'officiers souvent mal instruits, fait l'objet d'instructions spéciales.

Le ministre recommande d'une façon spéciale l'étude du service de sûreté: les alertes, le placement des lignes d'avant-postes. A quelle distance des corps à protéger seront établies ces lignes?

Comment l'infanterie et la cavalerie manœuvreront-elles ensemble pour le système d'éclaireurs?

Les cartes distribuées aux officiers pour les manœuvres auront-elles été utilisées?

On le voit, ces prescriptions sont sages et dictées par l'expérience; espérons qu'on les suivra. Elles dénotent chez le ministre de la guerre l'intention de faire retirer aux troupes qui exécuteront les manœuvres de cet été un enseignement sérieux et une véritable expérience de la guerre. Nous ne pouvons que nous en féliciter et en féliciter l'armée.

JEAN DE CERS.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DE MAINE-ET-LOIRE.

Les élections pour la députation ont donné, dans notre département, les résultats suivants.

Il reste à connaître le résultat de six communes.

Si la situation entre MM. Bruas et Berger peut être modifiée, il ne peut en être de même entre M. Maillé et ses deux concurrents.

MM. Bruas.....	26,075
Berger.....	25,420
Maillé.....	46,187

Aucun des candidats n'ayant obtenu la

moitié des suffrages exprimés, il y a lieu à un second tour de scrutin.

Voici les résultats pour l'arrondissement de Saumur :

Inscrits.....	27,111
Votants.....	19,624
MM. Bruas.....	4,145
Berger.....	7,051
Maillé.....	8,381
Bulletins blancs ou nuls.....	125

La ville de Saumur seule :

Inscrits.....	3,353
Votants.....	2,419
MM. Bruas.....	326
Berger.....	304
Maillé.....	4,773
Bulletins nuls.....	26

On remarquera qu'il y a eu, à Saumur, 934 abstentions.

Les chefs-lieux de canton, Doué, Montreuil-Bellay et Vihiers, ont donné la majorité à M. Maillé.

Mardi dernier, 8 septembre, un de nos concitoyens les plus aimés et les plus estimés, M. Jouffrault, Augustin, propriétaire au Petit-Puy, était conduit à sa dernière demeure au milieu d'une affluence considérable de personnes et d'amis qui avaient tenu à honneur de lui rendre les derniers devoirs.

Sur le bord de sa tombe, M. le général Michaux s'est avancé et, au milieu du plus religieux silence, a prononcé d'une voix émue les paroles suivantes :

« Messieurs,

» Un triste privilège de la vieillesse, c'est de semer sur la route parcourue ses meilleures affections.

» Jamais, pour mon compte, je n'ai senti plus vivement cette douloureuse impression qu'aujourd'hui en présence de cette tombe prête à se refermer pour toujours sur l'un de mes meilleurs et de mes plus regrettés amis.

» A la tristesse empreinte sur tous vos visages, je vois, messieurs, que cette douleur est aussi la vôtre et que vos regrets égalent au moins les miens.

» Ces regrets, personne n'en était plus digne que celui auquel nous rendons en ce moment les derniers devoirs.

» Modèle des fils, chacun de vous doit se rappeler encore les soins affectueux et constants dont Jouffrault a entouré jusqu'à leur mort ses vieux et respectables parents.

» Bon époux, bon frère, bon père, excellent ami surtout, sa vie entière a été consacrée aux soins de la famille et à obliger tout le monde. Les regrets qu'il laisse après lui en sont la preuve et la récompense.

» Dévoué à l'ordre, bon citoyen, Jouffrault, comme membre du tribunal de commerce, comme adjoint de la ville de Saumur, a toujours, dans ces délicates fonctions,

tionaux qu'il avait entendus dans son enfance, ou dont il avait en bouquinant retrouvé la musique. Il n'avait appris du latin que les premiers éléments; mais il savait parfaitement le provençal, l'italien, l'anglais, et même un peu l'espagnol. Aucun homme n'eut jamais sur rien moins de parti pris.

Nous parlions un jour visions et présentiments; il me dit :

— J'ai bien des fois dans ma vie refusé d'y croire; mais il m'a fallu depuis reconnaître que la passion peut produire en nous des phénomènes étranges et jusqu'ici bien inexplicables.

(La suite au prochain numéro.)

fait preuve d'un jugement éclairé, d'un dévouement absolu et d'un véritable patriotisme dont ses concitoyens doivent lui tenir compte.

Voilà, messieurs, ce qu'était l'ami qui vient de nous être enlevé, après une longue et douloureuse maladie.

Personne n'est prophète, dit-on, dans son pays. Joffrault, par ses heureuses qualités, par son caractère aimable et conciliant, l'élite, par son faire mentir ce proverbe. Entouré pendant sa vie de l'estime et de l'affection de tous, il laisse après lui un nom honoré et qui restera longtemps populaire dans sa ville natale.

Adieu, mon vieux camarade, mon excellent ami, ou plutôt au revoir... car pour ceux qui les aimaient véritablement, les morts vivent toujours !

Au revoir donc dans un monde meilleur, dans ce monde où, sous les yeux de Dieu, on se trouve réuni pour toujours à tout ce que l'on a aimé sur cette terre.

Pensée consolante que de tristes et audacieux rhéteurs voudraient nous enlever ; mais leurs absurdes et pernicieuses théories ne prévaudront pas contre ces saines et pures croyances qui ont bercé notre enfance et servi de règle et d'appui à notre jeunesse et à notre âge mûr ; pleins de confiance dans la miséricorde divine, nous saurons mourir en bons chrétiens, comme toi, mon cher Joffrault, et comme sont morts nos pères.

Comme eux repose en paix en nous attendant ; ton souvenir, ici-bas, nous restera toujours cher. »

Ce matin, à 5 heures, deux cents pèlerins de notre ville sont partis pour Baugé.

Le train partant du Mans à 2 heures du matin, est arrivé vendredi à Angers avec une heure et demie de retard.

Il a été arrêté en route par une bande de cinq bœufs.

Un de ces animaux a été complètement broyé.

Il n'y a eu aucun autre accident à déplorer.

On lit dans la Patrie :

Nous croyons être exactement renseignés en annonçant que le système de la liberté de la boucherie et de la boulangerie ne va pas tarder à prendre fin.

Les commerces de la boucherie et de la boulangerie sont tout à part, on le sait ; aussi est-il indispensable, dans l'intérêt des consommateurs, qu'ils soient sagement réglementés.

Tel est l'avis que vient de lancer le ministre de l'intérieur, avis invitant les préfets à faire examiner avec attention la question par tous les maires sans exception, afin que le gouvernement puisse prendre, à un instant donné, une résolution en toute connaissance de cause.

Les rapports des maires devront être transmis à Paris par les préfets, à mesure qu'ils leur parviendront.

Allonnes, le 10 septembre 1874.

Monsieur le Rédacteur,

Je suis heureux de constater que le pèlerinage de Notre-Dame de Guérison a eu lieu, mardi 8 septembre, avec la pompe, l'entrain et la piété que l'on pouvait désirer. Sept cents personnes environ, presque toutes de Russé et des paroisses voisines, assistaient à cette pieuse et touchante cérémonie. Une vingtaine de prêtres dirigeaient les chants et la procession.

On a remarqué l'ordre, le recueillement, la tenue respectueuse de tous les pèlerins durant tous les exercices : à l'église, en procession, pendant le sermon, etc., etc. On voyait la joie et le bonheur rayonner sur tous les visages. Le prédicateur, M. le curé de Saint-Melaine, a été écouté avec une religieuse attention, et tous les cœurs étaient sensiblement émus en entendant cette voix sympathique qui leur parlait de la bonté compatissante et de la puissance de leur divine Mère et protectrice.

Aussi, après la bénédiction du Saint-Sacrement, tous les pèlerins se sont-ils empressés de venir successivement vénérer la statue miraculeuse, dans son sanctuaire beaucoup trop restreint.

Cette belle fête laissera certainement de précieux souvenirs dans le cœur des habitants de Russé et des environs. Elle leur rappellera, par la satisfaction intérieure qu'elle leur a fait goûter, que les fêtes religieuses

sont seules capables de procurer les joies véritables et durables. J. G.

Par décret inséré au Journal officiel, M. Welche, conseiller d'Etat, secrétaire général du ministère de l'intérieur, est nommé préfet du département de la Loire-Inférieure, en remplacement de M. Lavedan, appelé à d'autres fonctions.

Il paraît que M. Lavedan, par ses relations avouées avec un journal ultra-légitimiste de Nantes, qui attaquait tous les jours avec une extrême violence le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, avait rendu sa situation très-difficile. On lui reprochait en outre de n'avoir pas les qualités de modération et d'impartialité indispensables dans les circonstances actuelles, et d'avoir mis l'administration dans la nécessité d'intervenir pour arrêter un procès en diffamation intenté à l'ancien préfet de la Loire-Inférieure par un ancien maire du département. (Paris-Journal.)

D'ici à peu de jours, dit le Journal de Paris, sera signée la nomination de M. Lavedan à une importante situation, « dépendant du ministère de l'instruction publique. »

#### LA MONNAIE D'OR.

Le ministre des finances vient d'adresser aux trésoriers généraux des départements, avec invitation de la communiquer aux comptables placés sous leurs ordres, la circulaire suivante :

« Monsieur, les restrictions apportées par la direction du mouvement général des fonds à l'emploi de l'or et de l'argent pour les paiements ont déjà été rapportées en grande partie ; actuellement, aucune restriction n'aurait sa raison d'être.

En conséquence, vous pouvez, à partir de ce jour, faire usage des pièces de 20, de 50 et de 100 fr., comme de tout autre numéraire or ou argent.

Par contre, je vous recommande de vous abstenir à l'avenir de faire usage pour vos paiements des billets de 25 fr., dont la Banque opère successivement le retrait. Vous devrez donc conserver ces valeurs pour les comprendre dans vos versements au Trésor.

Recevez, etc. »

Nous croyons être utile aux commerçants qui font usage de timbres mobiles pour leurs traités ou billets, en leur rappelant qu'aux termes de la loi ces timbres mobiles doivent être apposés à droite des valeurs, au recto, et à côté de la signature.

Les valeurs dont le timbre est collé à gauche sont refusées par la Banque et peuvent donner lieu à l'application de l'amende.

La rentrée des classes du pensionnat de M<sup>lle</sup> Bergault est fixée au mardi 15 septembre.

### Variétés.

#### TYPES DE CHASSEURS.

Depuis quinze jours la France chasse. On peut dire sans craindre de se tromper la France, car il n'est si petit boutiquier à Paris, si mince fermier en province qui ne se croie obligé, le mois de septembre venu, de prendre un permis, de lacer la guêtre, et de parcourir, le fusil sur l'épaule et la carnassière au dos, les prairies et les terres labourées, les bois et les forêts, les champs d'ajoncs et de genêts... Cette malheureuse carnassière revient vide le plus souvent, mais qu'importe ? On a fait lever du gibier et on a pu passer pour un chasseur sérieux dans les bourgs et les villages que l'on a traversés.

Les chasseurs peuvent être divisés en plusieurs classes :

Il y a d'abord le grand chasseur de province, qui possède des terres, des meutes, des équipages et conduit ses invités dans des berlines ou dans des breakes attelés de chevaux anglais qui brûlent les routes... Celui-là, c'est le maître, le roi. Il tue rarement d'ailleurs, à moins qu'il ne vienne chez lui quelque tireur adroit.

Mais quels costumes de chasse il endosse chaque année ! Le pays en parle pendant six mois entiers. Guêtres en cuir fauve modelant admirablement le mollet et s'attachant au-dessus du genou, pantalon de velours gris à côtes, veste verdâtre avec boutons

dorés sur lesquels s'entrelacent des cors et des têtes de dix cors, casquette ronde en velours noir ornée de passementeries et d'attributs de chasse... Et les gibecières et les cartouchières, et les poires à poudre, et les fusils : fusils à deux coups, à trois coups même, fusils à bascule, à culasse, à balles ordinaires, à balles longues, à balles explosibles, bouteilles d'osier, foudets pour les chiens, pour les chevaux, tout cela arrive à profusion pendant les quinze jours qui précèdent l'ouverture, est entassé confusément au fur et à mesure des livraisons, et remplit une pièce entière.

On ne parle plus au château que de chasse, de chasseurs, de meutes, de chevaux, de cerfs, de daims, de faisans. On raconte des histoires de chasse au sanglier à faire dresser les cheveux sur la tête. On se plaint de l'incurie du gouvernement qui laisse dépeupler les forêts, de l'audace des braconniers, du soleil trop chaud, du froid trop vif, de la pluie qui détrempe les terres, de la gelée qui les durcit, de la neige trop abondante, etc., etc.

On n'est content de rien, et rien n'est bien parce qu'on ne tue rien. On est jaloux des voisins qui ont un chien à peine, pas de chevaux, et qui reviennent chargés de gibier. On n'y comprend rien. On en dit le plus de mal qu'on peut et on les méprise...

Le vrai chasseur, le chasseur passionné, terrible, que le gibier redoute et que le chien flatte et admire, ne passe point son temps à s'attifer.

A peine le jour a-t-il paru, il saute à bas de son lit, ouvre sa fenêtre, flaire l'air, saisit son fusil, fait jouer la gâchette, s'habille précipitamment, court à la salle à manger, prend un morceau de pain, un peu de viande, mange sur le pouce, boit un verre de cognac, détache son chien et part...

Il n'a pas de guêtres longues à attacher, mais de simples brodequins, une blouse de toile grise, un pantalon de coutil dont le bas est déchiqueté, un chapeau de feutre mou.

Derrière lui ballote une carnassière assouvie de carnage, rouge de sang, dont l'aspect a quelque chose de particulièrement féroce. Voyez-le ensuite dans les champs d'épines et de ronces, près des haies épaisses à travers lesquelles le vent siffle, comme il est attentif, comme il regarde ! Rien ne lui échappe. Il reste des heures entières courbé en deux, se dissimulant. Il a autant de flair et d'œil que son chien. Il le suit pas à pas par la pensée, il sait où il est, où il doit aller, et prévoit d'avance le chemin que prendra le gibier qui va se lever. Il reconnaît cela d'instinct, à la seule inspection des touffes d'arbustes, et ne se trompe jamais !

Aussi, comme il revient chargé le soir, noir de poussière et de boue, harassé, moulu, n'en pouvant plus. Sa blouse tombe en lambeaux. Son carnier dégoutte de sang. On voit sortir à travers les mailles du poil et de la plume. Son chien le suit lentement : fourbu, tirant la langue, la robe déchirée...

Le genre de mort de cet homme est prévu, fatal. Il périra d'un refroidissement.

Ces deux types de chasseurs sont particuliers à la province.

Paris produit les chasseurs de grand ton, ceux qui organisent de grandes chasses ou s'y font inviter, et des chasseurs d'ordre très-inférieur qu'on pourrait appeler des chasseurs de boutique.

Ce dernier genre est bien le plus ridicule de tous, par exemple.

Qu'il soit employé de magasin, clerc d'huissier ou de notaire, calicot, petit épicier, coiffeur, fils de marchand de vins, marchand de galons ou de passementeries, le chasseur de boutique s'engouffre chaque dimanche matin dans les wagons de la gare Saint-Lazare ou d'ailleurs, avec tout un attirail de ferblanterie sur le dos, des molletières aux jambes, une casquette de loutre sur la tête. Il en prend tant qu'il en peut porter. Signe particulier : il n'a pas de chien. En est-il besoin ?

Il descend à Asnières, à Bois-Colombes, à Courbevoie, à Saint-Germain ou à Ville-d'Avray, fait un ou deux kilomètres autour de ces villes, quelquefois sans quitter la route, croyant qu'il y trouvera forcément du gibier, puisqu'il a un permis et que la chasse est ouverte... puis, après une heure de marche, il s'arrête épuisé, tout étonné de n'avoir rien vu, et plus encore peut-être de n'avoir rien tué.

Il s'assied sur l'herbe, sous un arbre, s'éponge le front, tire un pâté de sa gibecière, en mange une partie avec grand appétit, vide la fiole de vin blanc qu'il a apportée, réfléchit, se lève, consolide son fournement sur son dos et prend une résolution héroïque...

Il entre dans une maison et demande un lapin à acheter, un lapin de chou, peu lui importe, pourvu que la pelure soit grise. Sa femme n'y verra rien.

Il le paye six francs, l'attache à un arbre et tire à quinze pas...

Le plus souvent il coupe la corde, et le lapin s'enfuit...  
JULES DE GASTYNE.

### Dernières Nouvelles.

Lille, 13 septembre.

Le maréchal de Mac-Mahon est parti hier à six heures et demie pour Béthune et Auchel, après avoir entendu la messe à Lille.

Le voyage que le maréchal se proposait de faire à Lyon est abandonné.

Le voyage actuel du Président de la République semble devoir être le dernier.

M. Guizot est mort samedi, au Val-Richer, vers sept heures et demie du soir.

Madrid, 12 septembre.

Les ministres d'Allemagne et d'Autriche ont été reçus par le maréchal Serrano avec un grand cérémonial. M. le comte de Hatzfeld s'est exprimé en ces termes :

« M. le duc, l'empereur Guillaume, s'inspirant du désir de contribuer au rétablissement de la paix et de l'ordre en Espagne, a reconnu le pouvoir exécutif de Votre Excellence. Il espère que votre gouvernement saura maintenir les principes de l'ordre social par des moyens conservateurs. »

Le maréchal Serrano a répondu :

« M. le comte, le gouvernement espagnol justifiera pleinement les espérances de l'Europe. Il évitera énergiquement que les fondements de la civilisation périssent de nouveau, et il s'efforcera de rendre plus étroite la sympathie de l'Allemagne et de l'Espagne. »

Le maréchal Serrano, en terminant, a exprimé sa gratitude pour la spontanéité avec laquelle les puissances ont reconnu son gouvernement, spontanéité due à l'influence et à l'initiative de l'Allemagne.

M. le comte Ludolf, ministre d'Autriche, a fait allusion, dans son discours, aux relations historiques de l'Espagne et de l'Autriche.

Le maréchal Serrano a exprimé sa gratitude et sa cordiale amitié pour le gouvernement de l'Autriche.

Pour les articles non signés : P. GODRY.

### Publications de mariage.

Constant-Camille Bézard, sabotier, de Saint-Lambert-des-Levés, et Eugénie-Octavie Fusil, couturière, de Saumur.

Charles-Armand Gagneux, propriétaire, de Distré, et Alix-Eugénie-Joséphine Fermé, sans profession, de Saumur.

Jean-Baptiste Malécot, cordonnier, de Saumur, et Félicité Pontneuf, journalière, de Villebernier.

Antoine Rebière, marchand (veuf), et Françoise Breuil, chapeletière (veuve), tous deux de Saumur.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

N° 1646. — 12 Septembre 1874.

Texte : Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures : L'aéronaute Duruof ; — M. Delaporte ; — Les antiquités cambodgiennes du Musée de Compiègne ; — Paul Baudry : le foyer public du nouvel Opéra ; — Inauguration de la route de Cayenne, au Dégrad-des-Cannes. — Le facteur rural, nouvelle par Louis Collas. — Revue financière de la semaine. — Courses de Fontainebleau. — Bulletin bibliographique. — De la politesse et de quelques usages mondains (suite). — Faits divers. — La nouvelle synagogue de la rue de la Victoire.

Gravures : Paris : la nouvelle synagogue de la rue de la Victoire : vue intérieure ; — Vue extérieure. — M. Duruof. — M. Delaporte, lieutenant de vaisseau, commandant l'expédition française aux ruines cambodgiennes. — Peintures décoratives du nouvel Opéra, par M. Baudry ; — Le jugement de Paris. — L'expédition française aux ruines cambodgiennes : embarquement des sculptures rapportées en France ; — Les antiquités cambodgiennes exposées au château de Compiègne. — Baudry. — Guyane française : fêtes données à l'occasion de l'inauguration de la route de Cayenne au Dégrad-des-Cannes (3 gravures). — Echecs. — Rébus.

